



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique et réglementation

Question écrite n° 3548

Texte de la question

M Michel Pelchat demande à M le ministre de la défense s'il envisage de proposer au Parlement une réforme du service national.

Texte de la réponse

Reponse. - L'état présent du service national n'appelle pas une réforme d'ensemble, mais plutôt, un effort de modernisation et de diversification pour faire en sorte qu'il réponde mieux à sa vocation et qu'il soit davantage en mesure de satisfaire aux besoins de la défense, aux impératifs de solidarité et ainsi de mieux remplir son rôle civique. Les mesures à prendre exigent une préparation minutieuse. Elles porteront sur la sélection, la formation et l'amélioration des conditions de vie des appelés, le développement du volontariat pour le service long et la diversification des formes du service national. Par ailleurs, un projet de modification du système des reports d'incorporation accordés aux jeunes gens qui suivent une formation universitaire ou professionnelle longue sera prochainement soumis à la délibération du Parlement. La limite d'âge des reports d'incorporation pourrait ainsi passer de vingt-trois à vingt-quatre ans, pour favoriser l'achèvement des études entreprises.

Données clés

Auteur : [M. Pelchat Michel](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3548

Rubrique : Service national

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 octobre 1988, page 2778